

Numéro 95 - Automne 2005



PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat :

rue de la Vaux, 8

4550 Nandrin

Tél. : 04.371.28.67

E-mail :

ppna@swing.be

Internet :

<http://membres.lycos.fr/ppna>

Banque :

068-2318469-02

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-présidents :

Claude Delbrouck

Michel Van Harten

Secrétaire :

René Mawet

Trésorier :

Eric Verga

Membres :

Gabriel de Potter

Laurent Hofinger

Serge Mottet

Luc Willems

**Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie**

Sommaire

Éditorial

Émoi et colère à Villers-le-Temple... ..3

Événement

Invitation aux 17^e Journées du patrimoine
en Wallonie5

Environnement

Kyoto al mohone.....7

Environnement

Changements climatiques 11

Notre histoire locale

"Château-Gérard", pseudonyme de
Villers-le-Temple (2).....12

Émoi et colère à Villers-le-Temple...

Une demande de lotissement au centre du village de Villers provoque l'émoi et l'inquiétude des riverains en particulier, mais aussi de tous ceux qui sont attachés à notre patrimoine local. Et bien sûr, nous en sommes ! C'est d'ailleurs un des soucis majeurs qui animent les membres du PPNa.

Nous restons fermement convaincus qu'il est impérieux de conserver, plutôt de préserver le caractère rural de nos villages. Celui-ci est déjà tellement gravement détérioré par une urbanisation explosive que rien ne semble pouvoir (vouloir ?) enrayer. Rappelons qu'en 1990, la population de Nandrin s'élevait à 4 290 habitants. À ce jour, en 2005, notre commune compte 5 524 habitants (dont 2 727 hommes et 2 797 femmes) soit plus ou moins 90 habitants en plus par an. À ce rythme, nos campagnes risquent de ressembler à des faubourgs de Seraing et il faudra pénétrer plus avant dans le Condroz pour y retrouver un vrai caractère rural dont jouissaient les anciens de Nandrin et que recherchaient les nouveaux habitants.

Nous ne pouvons que regretter que les zones à bâtir prévues par le Plan de secteur soient trop généreuses, mais malheureusement, nous sommes relativement impuissants face à cette situation.

Notre analyse ne signifie pas qu'il faut désormais fermer les frontières de nos villages à de nouveaux concitoyens. Ce serait injuste et égoïste. Cela signifierait : merci de nous avoir permis de nous établir à Nandrin, mais maintenant, c'est terminé, nous ne voulons plus de nouveaux "aplovous" comme disent les anciens natifs de nos villages, c'est-à-dire des habitants amenés par la pluie. Cette position n'est pas la nôtre et nous regrettons vivement que ce soit trop souvent celle d'aucuns adoptant des positions par trop radicales. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'accueillir avec méthode, avec réflexion et non, comme c'est trop souvent le cas, dans un certain désordre, sans règle directrice.

C'est précisément cela qui a permis que tant de villages wallons soient définitivement abîmés, dénaturés, ayant perdu leur caractère et leur âme.

Les architectes, et donc nos (futurs) concitoyens doivent respecter l'intérêt paysager, l'architecture et les matériaux locaux, etc., bref, il faut des règles. Or c'est précisément le non respect du cadre architectural local du projet de Lotinvest et surtout son caractère démesuré, qui heurtent les habitants de Villers.

On se trouve ici devant une alternative, soit on permet le développement d'un habitat dispersé en hameaux multiples, mais aérés, ce qui menace le caractère rural des villages si cela se réalise sans réflexion, soit on accumule l'habitat dans les villages et l'on aboutit à une concentration urbaine, ce qui n'est guère plus souhaitable. L'excès nuit en tout.

Une fois de plus, le besoin d'un schéma de structure et complémentairement d'un règlement communal d'urbanisme s'avère nécessaire.

D'aucuns s'interrogent sur les raisons du pouvoir communal dans son refus obstiné d'établir ce schéma réclamé depuis de nombreuses années dans ces pages. Cela lui éviterait de devoir résister à toutes sortes de pressions puisqu'il pourrait se référer à des règles établies. Les architectes et les candidats bâtisseurs (et lotisseurs) sauraient dès lors clairement dans quel cadre ils pourraient et devraient travailler.

Nous avons écrit

Vous trouverez ci-dessous le courrier que nous avons adressé au Collège des bourgmestre et échevins concernant le projet de lotissement à Villers-le-Temple en juillet dernier.

Messieurs,

Vous connaissez le PPNa et sa raison d'être. Il est donc logique et justifié qu'en notre qualité de responsables de cette association, dont le patrimoine fait partie du nom, nous nous adressions à vous au sujet du projet

de lotissement de la firme Lotinvest à Villers-le-Temple.

Celui-ci provoque, à juste titre pensons-nous, l'émoi et l'inquiétude des riverains et de tous ceux qui sont attachés à la préservation de notre patrimoine architectural en général, en particulier dans un village dont le caractère historique n'est pas à démontrer.

Nous pensons en effet que le projet proposé est en rupture avec le bâti local, principalement en pierres calcaires, et, surtout, que l'immeuble destiné aux appartements est démesurément volumineux et inadapté au style du village.

Pouvons-nous dès lors solliciter votre attention soutenue à l'intégration la plus harmonieuse possible de ce projet dans l'architecture locale ?

Par ailleurs, il nous paraît indispensable qu'une réflexion soit menée au sujet de la circulation automobile aux alentours de ce lotissement.

Nous ne doutons pas que vous serez attentifs aux attentes légitimes des villageois de Villers, attentes que nous partageons largement, et nous vous en remercions d'avance chaleureusement.

Veillez agréer, Messieurs les Bourgmestre et Échevins, nos salutations distinguées.

Pour le comité du PPNa,

*Le Secrétaire,
René Mawet*

*Le Président,
André Matriche*

□

Événement

Invitation aux 17^e Journées du patrimoine en Wallonie

***Samedi 10 septembre et dimanche 12 septembre,
de 10 h 00 à 17 h 00***

Le thème de ces journées s'intitule, cette année, "**Regards sur le Moyen Âge**".

Cette période de l'histoire débute traditionnellement à la chute de l'Empire Romain d'Occident en 476 et s'achève au XV^e siècle, en 1453 avec la prise de Constantinople par les Turcs, ce qui constitua la fin de l'Empire Romain d'Orient. Pour d'autres toutefois, c'est la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492 qui marque la fin du Moyen Âge.

Le patrimoine architectural datant de ces siècles est de différents types : il est représenté par l'architecture religieuse (églises, chapelles, abbayes...), militaire (châteaux, donjons, remparts...) ou civile (maisons, fermes, hôpitaux...).

Comme par le passé, le PPNa s'associe à l'organisation de ces journées.

Dans le cadre du thème proposé, La **Tour de Nandrin** a retenu notre attention.

Il s'agit du donjon restauré d'un château très ancien déjà immortalisé par Remacle Leloup vers 1740. Le château n'a pas résisté aux outrages du temps. Seul son donjon subsiste.



Le PPNa participe :

- en assurant avec les propriétaires, M. et Mme Duchesne, la surveillance des lieux,
- en mettant à la disposition des visiteurs, en collaboration *avec le Syndicat d'initiative* de Nandrin :
 - = un *guide* qui a procédé à de nombreuses recherches sur le château de Nandrin.
 - = une *maquette* reproduisant le château.
 - = des *panneaux explicatifs*, des reproductions de documents anciens.
 - = un *CD* avec reproduction et commentaires historiques (5 €).
 - = une *reproduction* sur papier spécial de la gravure de Remacle Leloup (2,50 €).
- en organisant un *barbecue* pour permettre aux visiteurs de se restaurer.

Horaire : chaque jour de 10 h 00 à 17 h 00 près de la Tour de Nandrin. □

Environnement

Kyoto al mohone

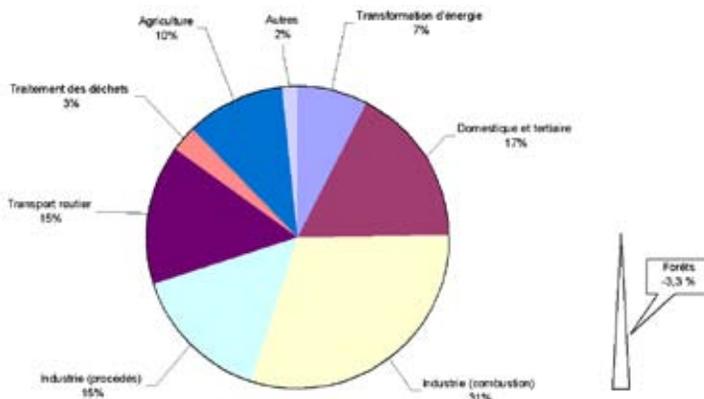
À l'heure où certains grands de ce monde ne veulent toujours pas intégrer dans leur politique l'impact des émissions de CO₂ sur l'environnement, les membres du PPNa (Nandrin en Belgique) proposent à ses membres, amis et sympathisants qui le désirent, de s'engager à leur échelle, dans l'application du protocole de Kyoto.

L'accord de Kyoto, c'était la une des journaux de février dernier avec notamment, son aspect politique ; les pays qui le ratifient et ceux qui ne veulent pas en entendre parler, mais aussi les propos des scientifiques au sujet du réchauffement climatique et de ses conséquences. Rassurez-vous, nous n'allons pas réécrire ici ce que tant d'autres ont mieux exprimé que nous. Non, nous allons tout simplement parler de ce que nous pouvons faire, nous, simples citoyens convaincus de l'enjeu pour la planète.

En ratifiant le protocole, le gouvernement belge s'est engagé à réduire de 7,5 % les émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2010, l'année 1990 étant la référence. Cet engagement porte sur la globalité des émissions du pays, qu'elles soient celles des entreprises, des institutions publiques mais aussi celles des citoyens.

Quand un gouvernement prend un engagement de réduction des consommations d'énergie, il le prend au nom de l'ensemble des consommateurs. Logiquement, tous les consommateurs s'adaptent pour atteindre la réduction annoncée, c'est le cas notamment des entreprises qui sont réellement sous la contrainte pour atteindre les quotas. Mais pour le simple citoyen, il n'y a pas réellement de demande d'engagement individuel. Pis, pour le citoyen, la tentation est grande d'attendre que les choses se mettent en place toutes seules, craignant que quelque chose ne lui soit imposé et se rassurant en imaginant que l'action se passe ailleurs, à d'autres niveaux.

Émissions de gaz à effet de serre (CO₂, N₂O, CH₄) en Région wallonne (1999)



Contributions relatives aux principaux gaz à effet de serre par les différents secteurs.

N.B. : Forêt : Puits de CO₂ résultat de l'accroissement de la forêt wallonne.

(Source : Plan d'action de la Région wallonne en matière de changements climatiques)

Ce n'est malheureusement pas la voie idéale pour atteindre l'engagement collectif et surtout pas pour réduire les nuisances liées

à la combustion des carburants, ceci pour deux raisons.

La première est liée à la part de l'activité domestique dans l'émission globale des gaz à effet de serre. La consommation d'énergie pour le résidentiel représente 25 % de la consommation globale en Wallonie et si on y ajoute la part du transport des particuliers, nous sommes à 33 % de la consommation de la Région.

Nous le voyons, le particulier est un acteur significatif dans les rejets de gaz à effet de serre et sans son engagement, les termes de l'accord de réduction ne peuvent être atteints.

La seconde raison est davantage sociologique. Si une société doit évoluer dans ses comportements, dans ses habitudes, cette évolution ne peut se faire que si le citoyen a assimilé l'enjeu du changement, que s'il a compris le pourquoi. Sensibilisé, le citoyen devient actif dans les démarches, il encourage le politique à l'action plutôt que de subir des décisions. Il pérennise le changement de comportement.

Voilà pourquoi, nous proposons aux membres et sympathisants du PPNa soucieux de sauvegarder l'environnement de s'engager dans une activité où nous contribuons à la diminution de notre impact sur l'environnement. Cela supposera sans doute une remise en cause de notre comportement de consommateur d'énergie.

Notre projet "Kyoto al mohone" est concret, mesurable et durable. Il consiste dans un premier temps à mesurer notre consommation d'énergie. Dans un second temps, nous allons nous comparer entre nous, détecter les comportements ou équipements qui contribuent à réduire la consommation d'énergie. Enfin, nous allons modifier certaines de nos habitudes, peut-être investir dans de nouveaux équipements et, dernière étape, mesurer à nouveau nos consommations.

Ajoutons un dernier argument susceptible de faire bouger les indécis : réduire la consommation de mazout et d'électricité de la maison, c'est aussi réduire le montant des factures du distributeur de mazout et de l'ALE.

Guy Brassel

Concrètement, nous vous invitons pour une rencontre conviviale et instructive :

Invitation

Conférence - Débat Kyoto "al mohone"

Le mardi 18 octobre à 20 h

à l'École Saint-Martin, rue Rolée, Nandrin

Au programme :

- Accueil
- Présentation du projet :
 - = Comment contribuer individuellement à la réduction des émissions des gaz à effet de serre ?
 - = Présentation d'un outil permettant de calculer le bilan énergétique de sa propre habitation.
 - = Tour de table sur les différentes préoccupations et interrogations des participants en matière d'économie d'énergie al mohone
- Petite bibliothèque sur Kyoto et le Développement Durable en général
- Verre de clôture

N'hésitez pas à relayer cette invitation autour de vous !

Avec le concours de Guy Brassel, ingénieur industriel, membre du PPNa.



Changements climatiques

Ça passe aussi par nous !



EN 2001, un chercheur danois, nommé Bjorn Lomborg, a provoqué une vive controverse à propos du "véritable" état de notre planète. Dans son livre "The skeptical Environmentalist", il remet en question la vision "alarmiste" qui domine actuellement dans la communauté scientifique sur les impacts de l'Homme sur l'environnement. Il prétend par ailleurs que ces impacts sont sous contrôle, qu'ils restent relativement mineurs et même qu'ils s'atténueront grâce aux innovations technologiques.

Bref, des thèses radicalement à contre-courant, notamment de la publication du dernier rapport des Nations Unies sur l'état de la planète.

Cette étude des Nations Unies, à laquelle ont participé plus de 1 300 scientifiques de diverses disciplines, dont des anthropologues, des biologistes et des économistes, dresse un bilan très pessimiste de l'impact des activités humaines sur l'environnement.

Les résultats majeurs de cette étude ressemblent aux constats déjà posés précédemment dans le domaine des changements climatiques, notamment au *protocole de Kyoto*.

Au cours des 50 dernières années, l'Homme a généré des modifications des écosystèmes de manière plus rapide et plus profonde que pendant toute autre période antérieure comparable, en grande partie pour satisfaire une demande croissante de nourriture, d'eau douce, de bois, de fibres et bien sûr d'énergie. Cela a entraîné une réduction importante de la diversité biologique sur la Terre, parfois d'une façon irréversible.

Certes, ces changements ont contribué à améliorer globalement le bien-être de l'humanité dans les pays industrialisés, mais ils ont

été acquis au prix d'une dégradation grave de l'environnement et l'appauvrissement des pays en développement.

L'étude est donc une mise en garde supplémentaire du monde scientifique sur la compatibilité du développement actuel avec notre environnement.

Les scientifiques se veulent néanmoins optimistes si des changements significatifs aux niveaux politique, institutionnel, et des pratiques en cours sont consentis d'urgence. Nous ajouterons que ceux-ci doivent aussi être consentis par les individus, dans leur vie quotidienne.

En effet, les responsables politiques et économiques n'agiront que sous la pression de l'opinion publique.

Cela passe donc bien par nous !

D'après un article paru dans la revue iew.



Notre histoire locale

"Château-Gérard"

pseudonyme de Villers-le-Temple (2)

The Life and Times of a Walloon Village, Harry Holbert Turney-High
Traduit de l'américain par A. M.

À environ un demi-mile (805 m) au-delà de la cristallerie, le vicinal tourne sèchement vers la gauche, s'arrête un instant à sa gare de triage, s'élançe alors avec assurance quoique dangereusement dans un vallon escarpé, à travers bois ; en fait le défilé qui le conduira sur le plateau du Condroz. On est immédiatement dans la campagne, ou véritablement dans la nature sauvage, car il s'agit là d'une petite partie survivante des Ardennes Liégeoises, couvertes de forêts, flamboyantes de couleurs en automne et magnifiquement parées d'arbustes à fleurs au printemps. Un ruisseau court à côté du

vicinal et des lapins bondissent de part et d'autre des voies. Si l'on regarde attentivement, on peut souvent apercevoir un chevreuil et, pas si rarement, les petits yeux brillants et fouineurs du sanglier des Ardennes. La progression titubante et cahotante dans les virages abrupts ne fait que corser encore l'aventure : le vicinal ne saute pas de ses rails plus fréquemment que nécessaire à l'alimentation des paris animés (sur ce sujet) en troisième classe.

Avec force grognements mécaniques et halètements, accompagnés de moult sons du sifflet à deux tons, le vicinal continue. Enfin, après avoir aperçu un château fort à moitié en ruines (maintenant une porcherie fortifiée pour le cochon du Condroz aux oreilles pendantes) et après une vision fugitive du drapeau des États-Unis et des milliers de croix blanches, on se trouve dans les rues de Neuville-en-Condroz, comme son nom l'indique, la première commune de la région à laquelle appartient Château-Gérard.

À partir de maintenant, il roule à travers des champs bien labourés et des plus paisibles, passe devant des hameaux charmants et d'autres qui le sont moins, devant de jolis petits châteaux toujours occupés et de grands tombant en ruines, à travers une campagne onduleuse si rurale que l'on ne peut s'imaginer la région industrielle de Seraing située à quelques miles de là.

Parfois le vicinal longe la grand-route nationale, pleine de vélos, de grands camions transportant du fret, de grandes voitures américaines privées et de minuscules françaises, avec de temps à autre un troupeau de porcs ou de vaches, ou une immense charrette tirée par les plus grands chevaux du monde. C'est cette route qu'empruntèrent les chars allemands lancés contre Liège en 1940. C'est cette même route que suivirent les chars de la Troisième Armée américaine lancés contre les Allemands en 1945. S'éloignant dans une courbe de la grand-route, à travers champs et forêt, il s'arrête dans ce village ou ce hameau ; l'on voit une contrée parsemée de bétail paisible et de belles cultures ; on aperçoit dans le lointain des villages aux églises romanes, si anciennes que devant elles l'architecture gothique paraît un style parvenu. Nous sommes dans le Condroz.

En fin de compte, en deux heures, de la Place de la République française à Liège, si on a de la chance avec ses correspondances, on arrive dans le moderne et peu attrayant hameau de Quatre-Bras aux immeubles tout en briques, dont une partie est située sur le territoire de la même commune que Château-Gérard. Quatre-bras est appelé de la sorte parce qu'il s'est développé autour du carrefour des routes de Dinant et de Marche, où toutes deux interceptent le vicinal. C'est un endroit postérieur à la Première Guerre Mondiale ; et excepté le temple du culte antoiniste, il ne présente rien de remarquable si ce n'est l'auberge des "Armes du Marquis de Trois-Tours" où vous feriez bien de vous arrêter si vous aimez l'excellente cuisine.



À partir d'ici, le mieux est de rejoindre Château-Gérard à pied. Descendez la route de Dinant pendant un peu moins d'un mile, jusqu'à ce que vous atteigniez une route rurale flanquée d'un panneau indicateur portant l'inscription "Château-Gérard 2 km". Arrivé là, tournez sèchement à droite et traversez une zone boisée qui est une partie du domaine public. Émergeant de la forêt, regardez un peu vers la gauche, par delà de magnifiques pâturages ondoyants où paissent des vaches condrusiennes, et des champs soigneusement labourés

sur lesquels travaillent des hommes, de petits tracteurs et de grands chevaux. Au-delà de ces champs, le village révèle, à travers la brume, la tour de l'église des Templiers, les murailles et les tours les plus proches du château couvent des chevaliers religieux. Beaucoup des maisons que l'on peut voir dans le lointain ont connu le régime des Templiers. Bien plus encore ont connu l'autorité des Chevaliers de Saint-Jean. Des héritages de diverses époques historiques attirent le regard. Çà et là, on peut observer le goût architectural de la Renaissance. Ailleurs, le dix-huitième siècle semble la règle, en particulier ses monuments religieux et autels le long des routes. Les quelques maisons en briques du vingtième siècle paraissent déplacées, discordantes et pas du meilleur goût. Dans la plus grande partie du village, on sent que l'on pénètre dans le Haut Moyen Âge, quand vous descendez la route qu'empruntèrent les Templiers se rendant à Liège pour passer en jugement et que remontèrent les Hospitaliers pour prendre possession du manoir et du couvent. Ne vous y trompez pas. Vous croyez entrer dans un village de carte postale, un rêve médiéval. Il n'en est rien. Vous entrez dans un village de la moitié du vingtième siècle, une communauté d'une part fermement campée dans la continuité culturelle d'un passé appréciable, mais d'autre part tendant vers un futur inconnu.

Les origines du Condroz

L'auteur consacre un chapitre à l'histoire du Condroz et de Villers parce qu'il estime qu'une meilleure connaissance du passé des gens et de leur culture est fondamentale dans une étude anthropologique et sociale.

[...] Le présent chapitre ne représente pas une tentative d'établir une historiographie définitive ; mais il est nécessaire pour identifier les Belges, les Wallons - et la branche de ceux-ci appelés les Condruzes dont nos sujets actuels revendiquent être les descendants - et aussi, jusqu'à un certain point, pour évoquer la Principauté de Liège, maintenant disparue, dans laquelle tout le Condroz, et donc Château-Gérard, étaient situés.

Aussi, pour commencer, il faut rappeler que c'est en Belgique que l'on trouve les traces de présence humaine les plus anciennes et les plus constantes, traces d'environ un million d'années. Cependant, que l'on ne cherche pas de sites paléolithiques près de Château-Gérard ou même dans le Condroz. L'Homme de Neandertal, de la race de Cro-Magnon, ou tout autre hominidé inconnu ou supposé ayant pu exister en Belgique durant le Pléistocène géologique, a évité le plateau du Condroz battu par les vents. Il était apparemment trop froid et il manquait d'abris pendant les périodes glaciaires ; et pourquoi il ne fut pas habité pendant les périodes interglaciaires est une question à laquelle l'auteur ne peut répondre.

La première trace d'occupation humaine à Château-Gérard date du Mésolithique, parfois appelé Épipaléolithique, ou Âge Moyen de la Pierre (*entre 10 000 et 5 000 avant notre ère**) [...].

Le premier peuple absolument identifiable qui a occupé le site de Château-Gérard proprement dit fut le peuple tardenoisien. [...] Cette culture est caractérisée par une myriade de minuscules silex taillés de formes géométriques appelés "microlithes" qui présentent le soin et l'habileté d'un joaillier. Beaucoup de ceux-ci sont connus pour être des pointes de flèche "transversales", destinées à occasionner à la proie une coupure plutôt qu'une pénétration. D'autres sont de minuscules silex qui, lorsqu'ils sont insérés dans un os ou une pointe de corne les munissent de bords coupants en forme de scie [...].

Pendant la période mésolithique, un nouveau peuple brachycéphale (tête aussi large que longue) entra par l'ouest le long des vallées et se mélangea avec des descendants des hommes dolichocéphales (à tête allongée) du Paléolithique [...] Ce mélange de races aboutit, à l'époque du Néolithique (-5 000 à - 2 500) à un peuple mésocéphalique (tête de forme moyenne), dont il est très probable que descend la base de la population de Château-Gérard, plutôt que des envahisseurs celtes plus tardifs dont le village s'enorgueillit [...].

De temps à autre, on rencontre à Château-Gérard un homme très élancé, à la tête allongée, avec les dents supérieures légèrement proéminentes, caractéristiques de la population troglodyte (*habitant dans des cavernes**) du Haut Paléolithique [...].

Donc, il semble bien qu'un peuple indo-européen parlant une langue celte de la culture de la Tène (*région en Suisse**) se mit à infiltrer le Pays de Liège dès 850 avant J.-C. On ignore qui ces premiers Celtes étaient, mais on ne pense pas que c'étaient les Belges. Les Belges, toutefois, arrivèrent en Gaule comme envahisseurs entre 250 et 150 avant J.-C., selon les sources [...].

César trouva les Belges fermement établis entre le Rhin et la Seine et, bien que ces peuples portaient le même nom de tribu, ils étaient loin de constituer une nation et une seule tribu. Au plus formaient-ils une vague confédération ; au moins existait-il des liens de parenté reconnus entre tribus de même famille. Une de leurs anciennes (et modernes) marques d'unité est leur revendication persistante qu'ils étaient (et sont encore) différents des peuples à l'est du Rhin. Quant à savoir qui était et qui n'était pas german, il est beaucoup trop tard pour trancher la question. Que les Tongres et les Aduatiques voisins admettaient être des Germains ne signifie pas que les Condruses l'étaient, bien que les Romains réunirent les trois en un seul territoire administratif (*civitas*) après la conquête. César et Tacite appelèrent tous deux "Germains" certains Belges. Quant aux Éburons et Condruses, César dit "*uno nomine Germani appellatur*" (Ils sont appelés du seul nom "Germains").

Tacite, aussi, les considère comme tels ; mais lui-même dit que ce mot *German* était un mot nouveau, aussi il se peut qu'il ait signifié une chose en son temps et une autre dans les siècles postérieurs. Cela peut seulement avoir signifié "les peuples voisins", comme "*ger*" est un mot celte pour "voisin". En tout cas, les Belges que César connaissait se considéraient comme les Celtes des Celtes, et ils le combattirent comme tels. Peut-être les Condruses avaient-ils été un jour des Germains par le "*sang*", mais à l'époque de César ils étaient entièrement celtisés et ils étaient coude à coude avec leurs "parents" Éburons pour s'opposer en tant que Celtes à l'avance des légions romaines [...].



Qui étaient au juste les Condruses dont les habitants de Château-Gérard revendiquent la descendance et le nom ? Parfois César parle d'eux et des Éburons comme s'ils étaient un même peuple ; à d'autres moments, comme s'ils étaient des alliés. (*Thèse généralement admise aujourd'hui, les Condruses dépendaient des Éburons**). Il y a peu de doute qu'ils étaient étroitement liés en tout. Depuis combien de temps se trouvaient-ils dans le (*futur**) Pays de Liège ? Eh bien, César s'informa auprès de Éburons en 57 avant J.-C., et ils se souvenaient être venus de la rive orientale du Rhin à une époque pas tellement lointaine. (*En fait, les tribus belges furent les derniers Celtes à passer le Rhin entre -250 et -150, soit cent à deux cents ans avant l'arrivée des Romains dans nos régions**). Aussi, même jusqu'à ce jour, on pourrait entamer à Château-Gérard une grande discussion, qui vous ferait presque souhaiter ne jamais avoir étudié le latin, en rappelant aux habitants que César considérait les Condruses et les Éburons comme des "Germaines" vivant de ce côté du Rhin...

Y a-t-il des raisons de croire que Château-Gérard était soit un village ou une "villa" à l'époque romaine ? La preuve est loin d'être définitive. À en juger par la toponymie gallo-romaine, le nom actuel du village indique qu'il y avait une "villa" romaine. Cependant, alors que les meilleures sources disponibles font apparaître des villages gallo-romains tout autour du site, les cartes ne mentionnent pas notre village...

Le massacre par César des Éburons et des Aduatiques constitua une telle punition impressionnante pour les Condruses que ceux-ci restèrent loyaux envers Rome lorsque Vercingétorix appela à la révolte générale de la Gaule en 52 av. J.-C.

Une preuve de la sympathie des Condruses envers leurs maîtres fut leur bonne volonté à accepter la conscription militaire romaine. En effet, ils aidèrent les Romains à conquérir leurs "parents" celtes en (*Grande**) Bretagne. On a découvert à Birrens, près de Middleby en Écosse, un monument de pierre érigé par les légionnaires condruces avec la permission de leur général Silvius en l'honneur de leur divinité celte, Viradesth.

Deae viradesthi pagus condruis mil[itans] in cohorte II tungro[rum] sub si[l]vio [a]uspice praef[ecto] f[ecit].

Érigé en l'honneur de la déesse Viradesth par la compagnie condruce de la deuxième cohorte de Tongres, sous l'autorité du préfet Silvius.

à suivre...

□

* Note du traducteur.